

drant du programme nouveau du cabinet, qui comprendrait la révision de la Constitution, le rétablissement du scrutin de liste.

La France annonce qu'au moment où le cabinet, il sera publié une série de décrets mettant les princes en retraite d'emploi.

On annonce que M. Deves partira après demain pour Biarritz.

M. J. Ferry est allé à quatre heures à l'Élysée.

MM. Waldeck-Roussau, Martin-Feuillée et Raynal se sont réunis dans la soirée, chez M. J. Ferry.

**La révision de la Constitution**  
Paris, 10 février.

M. Frazer-Paris, au nom des députés de l'appel au peuple, déposera, jeudi, une proposition demandant la révision de la Constitution.

**L'Union démocratique**  
Paris, 10 février.

L'Union démocratique a voté un ordre du jour portant qu'elle accordera sa confiance au cabinet qui fera respecter les institutions républicaines par tous et particulièrement par les députés dans les départements.

**La gauche radicale**  
Paris, 10 février.

La gauche radicale a voté un ordre du jour, invitant le gouvernement à appliquer la loi de 1831 sur le retrait d'emploi, et à opérer les réformes qu'attend le pays, notamment la révision de la Constitution, mais sans la demander immédiatement.

La gauche radicale ne s'est pas prononcée relativement à l'expulsion, laissant au gouvernement l'initiative et la responsabilité d'une telle mesure.

On lit dans la *Presse* :

« La suite de la réunion tenue hier après-midi, par la gauche radicale de la Chambre, deux membres de ce groupe se sont présentés à l'Élysée pour communiquer à M. le Président de la République les desiderata de ce groupe. Ils n'ont pu être reçus par M. le Président de la République. »

**La « clémence » de M. Grévy**  
Paris, 10 février.

M. Grévy a signé, dans la matinée, un décret par lequel il a accordé la grâce à un certain nombre de condamnés.

**L'ordre du jour du général Brincourt**  
En quittant le commandement de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie, M. le général Brincourt a adressé aux troupes de sa division l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie, je vous adresse mes vives félicitations, Béziers, Rodez et Mende, que je commande depuis dix ans et que j'aime comme mes enfants. »

« Une décision du gouvernement m'oblige à vous quitter pour aller prendre le commandement de la 1<sup>re</sup> division à Châteauroux. »

« Le sentiment de la discipline est trop profond chez moi pour que je m'incline pas respectueusement devant un blâme qui émane du gouvernement de mon pays, quelque dur que ce blâme puisse paraître à un grand dignitaire de l'ordre de la Légion d'honneur, à un soldat qui est dans sa vingtième année de grade de général et qui compte autant de blessures ou de citations à l'honneur en jour que de campagnes. »

« J'obéis sans hésitation ni murmure. »

« Cent fois j'ai voulu me résigner, mais mon désir de revenir parmi vous. Là est toute mon ambition. »

**L'avancement dans l'armée**  
Le *Journal officiel* publie ce moment les tableaux d'avancement des différents armées. Un régiment d'infanterie, le 3<sup>e</sup> au garnison à Caen, n'a que deux sous-lieutenants proposés pour l'avancement.

Ce sont :  
Le prince Roland Bonaparte ;  
M. Emmanuel de Mac-Mahon de Magenta.

« Vous un régiment dont les officiers, presque tous inscrits à l'annuaire de la noblesse, vont être portés comme suspects sur la liste que prépare en ce moment M. Thibaudin. »

**ÉTRANGER**  
Les obéissances de Wagner

Les obéissances de Wagner ont eu lieu hier après-midi à Bayreuth. A la gare, le corps a été placé sur le char, aux sons d'une marche funèbre de *Wagner*. Le maire de Bayreuth a pris alors la parole au nom de la ville. Un cortège imposant s'est mis ensuite en marche pour la villa Wahnfried.

Les représentants du roi de Bavière, de nombreux députations d'artistes, les autorités civiles et militaires, les membres de la noblesse, ont été portés comme suspects sur la liste que prépare en ce moment M. Thibaudin.

« Monsieur le Maire, »

« Les vives instances de M. le Préfet, de M. le Maire et d'un grand nombre de ses collègues, M. Carlos Delattre finit par accepter. »

Il est procédé ensuite à l'élection d'un secrétaire provisoire, en attendant la nomination de l'administrateur.

M. Cornut est nommé par 10 voix. MM. Ryo et Dupire obtiennent chacun une voix.

M. le Préfet prie l'assemblée d'être une commission chargée d'examiner les titres des candidats aux fonctions d'administrateur.

M. le Président (Jules Cambou) a reçu une lettre de M. Eyraud des Vergnes, lieutenant de vaisseau, ancien élève de l'école polytechnique, qui pose sa candidature à ce poste important.

M. le Préfet insiste pour qu'il soit procédé immédiatement à la nomination de la sous-commission.

M. Cornut dit savoir que M. le Ministre désire que l'on ne perde pas de temps et, d'ailleurs, le décret présidentiel veut que l'administration définitive de l'école soit constituée au plus tard le 1<sup>er</sup> mars prochain.

M. Dutert propose de nommer provisoirement un agent comptable comme administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

attribution d'un conseiller sondeur de ses devoirs et de ceux d'accomplir consciencieusement sa mission.

Mais la démission en un tel moment serait une défection et vous devez, Monsieur le Conseiller, comme aussi tous ceux de nos collègues qui partagent votre dévouement et votre loyauté, s'opposer à une démission qui serait un coup sûr, mais dont l'effet irait contre le but que vous vous proposez, puisque elle laisserait le champ libre à ceux qui font un si regrettable usage du mandat qu'ils tiennent de leurs électeurs.

« Je ne fais pas partie du nouveau ministère. »

M. J. Ferry est allé à quatre heures à l'Élysée.

MM. Waldeck-Roussau, Martin-Feuillée et Raynal se sont réunis dans la soirée, chez M. J. Ferry.

**La révision de la Constitution**  
Paris, 10 février.

M. Frazer-Paris, au nom des députés de l'appel au peuple, déposera, jeudi, une proposition demandant la révision de la Constitution.

**L'Union démocratique**  
Paris, 10 février.

L'Union démocratique a voté un ordre du jour portant qu'elle accordera sa confiance au cabinet qui fera respecter les institutions républicaines par tous et particulièrement par les députés dans les départements.

**La gauche radicale**  
Paris, 10 février.

La gauche radicale a voté un ordre du jour, invitant le gouvernement à appliquer la loi de 1831 sur le retrait d'emploi, et à opérer les réformes qu'attend le pays, notamment la révision de la Constitution, mais sans la demander immédiatement.

La gauche radicale ne s'est pas prononcée relativement à l'expulsion, laissant au gouvernement l'initiative et la responsabilité d'une telle mesure.

On lit dans la *Presse* :

« La suite de la réunion tenue hier après-midi, par la gauche radicale de la Chambre, deux membres de ce groupe se sont présentés à l'Élysée pour communiquer à M. le Président de la République les desiderata de ce groupe. Ils n'ont pu être reçus par M. le Président de la République. »

**La « clémence » de M. Grévy**  
Paris, 10 février.

M. Grévy a signé, dans la matinée, un décret par lequel il a accordé la grâce à un certain nombre de condamnés.

**L'ordre du jour du général Brincourt**  
En quittant le commandement de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie, M. le général Brincourt a adressé aux troupes de sa division l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie, je vous adresse mes vives félicitations, Béziers, Rodez et Mende, que je commande depuis dix ans et que j'aime comme mes enfants. »

« Une décision du gouvernement m'oblige à vous quitter pour aller prendre le commandement de la 1<sup>re</sup> division à Châteauroux. »

« Le sentiment de la discipline est trop profond chez moi pour que je m'incline pas respectueusement devant un blâme qui émane du gouvernement de mon pays, quelque dur que ce blâme puisse paraître à un grand dignitaire de l'ordre de la Légion d'honneur, à un soldat qui est dans sa vingtième année de grade de général et qui compte autant de blessures ou de citations à l'honneur en jour que de campagnes. »

« J'obéis sans hésitation ni murmure. »

« Cent fois j'ai voulu me résigner, mais mon désir de revenir parmi vous. Là est toute mon ambition. »

**L'avancement dans l'armée**  
Le *Journal officiel* publie ce moment les tableaux d'avancement des différents armées. Un régiment d'infanterie, le 3<sup>e</sup> au garnison à Caen, n'a que deux sous-lieutenants proposés pour l'avancement.

Ce sont :  
Le prince Roland Bonaparte ;  
M. Emmanuel de Mac-Mahon de Magenta.

« Vous un régiment dont les officiers, presque tous inscrits à l'annuaire de la noblesse, vont être portés comme suspects sur la liste que prépare en ce moment M. Thibaudin. »

« Monsieur le Maire, »

« Les vives instances de M. le Préfet, de M. le Maire et d'un grand nombre de ses collègues, M. Carlos Delattre finit par accepter. »

Il est procédé ensuite à l'élection d'un secrétaire provisoire, en attendant la nomination de l'administrateur.

M. Cornut est nommé par 10 voix. MM. Ryo et Dupire obtiennent chacun une voix.

M. le Préfet prie l'assemblée d'être une commission chargée d'examiner les titres des candidats aux fonctions d'administrateur.

M. le Président (Jules Cambou) a reçu une lettre de M. Eyraud des Vergnes, lieutenant de vaisseau, ancien élève de l'école polytechnique, qui pose sa candidature à ce poste important.

M. le Préfet insiste pour qu'il soit procédé immédiatement à la nomination de la sous-commission.

M. Cornut dit savoir que M. le Ministre désire que l'on ne perde pas de temps et, d'ailleurs, le décret présidentiel veut que l'administration définitive de l'école soit constituée au plus tard le 1<sup>er</sup> mars prochain.

M. Dutert propose de nommer provisoirement un agent comptable comme administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

M. Moreau combat la candidature de M. Eyraud des Vergnes; il ne lui semble pas qu'un lieutenant de vaisseau soit apte à remplir les fonctions d'administrateur.

M. Carlos Delattre insiste pour que l'administrateur soit nommé à bref délai.

J'arrive maintenant, dit M. le Préfet, à la raison capitale de cette réunion, c'est-à-dire à la discussion de l'art. 1<sup>er</sup> de la convention intervenue entre la Ville et l'Etat et qui se rapporte au caractère de l'école et aux diverses branches de l'enseignement qui y sera donné.

M. Dutert fait remarquer que cette école est une école municipale artistique et non une école nationale industrielle.

M. le Préfet dit que l'école de Roubaix comprendra d'abord le modelage, la peinture, la géométrie.

La discussion continue sur les divers caractères qu'emprunteront chacun des cours. Quelques membres demandent s'il y aura des cours et des conférences publiques.

M. le Préfet dit que M. le Ministre a demandé qu'on lui soumette un plan des études et il le demande qu'il soit procédé à la nomination d'une sous-commission chargée d'élaborer ce plan.

Il est procédé à l'élection de cette commission. MM. Harinkouck et Emile Roussel obtiennent chacun 10 voix (élu); M. Moreau 4 voix.

La séance est levée à quatre heures moins 10 minutes.

M. Guing, secrétaire de la Mairie; Forrester, secrétaire particulier de M. Jules Cambou, aides de camp; M. Moreau, secrétaire provisoire, sont tous présents à la séance.

M. le Préfet est retourné à Lille, par le train de 4 heures 05.

**UN RELIGIEUX TRAPPESTE.** — P. Bernard, expulsé de la Grâce-Dieu, près Besançon, à la suite des décrets, est en ce moment à Roubaix. Il vient, au nom de ses frères expulsés comme lui et réfugiés en Croatie, implorer, en faveur de ces derniers, les charités des catholiques roubaixiens. Les offres peuvent être adressées au collège.

**ÉPILOGUE DE L'ACCIDENT DU SQUARE NOTRE-DAME.** — Nous apprenons que Vandermeersch, dont nous avons raconté la chute au square Notre-Dame, il y a huit jours, vient de succomber à ses blessures à l'Hôtel-Dieu.

**LE CONCERT SPIRITUEL.** — On nous prie d'annoncer que la répétition des dames aura lieu demain mercredi, à dix heures et demie du matin, au grand foyer de l'Hippodrome.

**TOURCOING**  
TAPAGE ET MENACE. — Adolphe Poissonnier, femme Barras, ménagère âgée de 40 ans, demeurant à la Croix Rouge, est venue hier à la police, porter plainte contre son mari qui le menaçait, la frappait et brisait son mobilier.

M. le juge des agents a calmé le trop friscabie mari.

**VOL DE GENÈVRE.** — Une jeune enfant de sept ans portait un panier qui contenait trois litres de genèvre. Serrapin Spillo, par l'effet d'un accident, a fait tomber ce panier de son chariot et s'enfuit à toutes jambes.

Mais la police court plus vite que lui, et Serrapin fut conduit au poste.

Serrapin Spillo est né en Belgique. Il est ouvrier marchand chez M. Beuque, au Bruy-Pain, et il loge aussi au Bruy-Pain, chez M. Joly.

**UN RINÉ SANGLANTE.** — Voici des détails complémentaires sur la rixe qui a eu lieu, il y a quelques jours, chez M. Quatrecoeur, cabaretier au Nord-Pas-de-Calais.

Les principaux coupables sont les trois frères, ayant dû se rendre dans la cuisine, y fut suivie par Achille et Edouard Liétard. Elle les pria de se retirer. Achille Liétard lui répondit par des expressions grossières et des menaces qui furent suivies de coups.

Les cris poussés par la jeune fille furent entendus de son père, qui accourut à son secours.

C'est alors que la mêlée devint générale; les tables furent renversées et brisées; les verres volèrent en éclats.

Un vieillard de 63 ans, père de la jeune fille qui avait été insultée, fut gravement blessé; Debrouvère, son gendre, qui était accouru à son secours, reçut tellement des coups que le sang lui couvrait la figure. La femme Debrouvère se jeta au devant des combattants, demandant grâce pour son père et pour son mari; mais ses larmes ne les touchèrent point, Achille Liétard lui porta plusieurs coups tellement violents que les soins d'un médecin furent jugés nécessaires.

Les principaux coupables sont les trois frères, Achille, Edouard et François Liétard, Achille Dervaux et Edouard Dervaux, qui auront à répondre de leur conduite devant la justice.

**HALLEUIN.** — Le nommé François de la Royère, accusé d'avoir mis le feu à la fabrique qui dirigeait, vient d'être mis en liberté sous caution. On dit que le montant de la caution est de 12,000 fr. Il est resté dans son domicile à Menin.

**LILLE**  
Le scandale du théâtre

La représentation des *Victimes cloîtrées* a été lundi au théâtre de Lille, l'occasion d'un scandale sans précédent.

Après l'interdiction de *L'Incendiaire*, le directeur du théâtre avait imaginé de monter la pièce ignoble qu'il a donnée hier, et non content de ce défilé jeté à l'autorité, il avait, sous forme de notice, ajouté sur l'affiche des réflexions qui étaient une provocation directe.

L'effet voulu a été obtenu.

Une centaine de personnes, appartenant à toutes les classes de la société et quelques étudiants de l'Université catholique, étaient venus joindre leurs protestations à celles des habitués et des abonnés.

Ils ont été frappés, blessés, mis à la porte.

Les cris : A bas les Jésuites ! vive les Jésuites ! les injures, les sifflets, se croisaient dans la salle, faisant un vacarme épouvantable.

Un conseiller municipal, qu'on trouve dans toutes les scènes de désordre, s'est particulièrement distingué par son emportement et sa fureur. Il s'est fait jeter à la face une scandaleuse histoire de pantalon, qui court la ville depuis le dimanche gras.

On nous assure que ledit conseiller excitait quelques voyous qui s'étaient rangés autour de lui, en leur criant : Frappez, mais frappez donc !

Pendant les trois actes de la pièce, dont il a été impossible d'entendre autre chose que la première scène, le désordre

a continué, non seulement dans la salle, mais dans les escaliers, dans les couloirs, au foyer, sous le péristyle, devant le théâtre, rue des Manneiers, et presque sur la Grande Place, où l'on se bécotaient encore.

Deux jeunes gens ont été assez grièvement atteints pour qu'on ait été obligé de les reconduire chez eux.

Le nombre de vêtements déchirés, de cannes et de lognons brisés, de chapeaux perdus, est incroyable.

Quatre étudiants ont été momentanément arrêtés. Ils ont reconnu la préméditation de leurs protestations, et donné l'assurance, au commissaire, que, si la pièce était rejouée, ils viendraient en plus grand nombre, faire un tapage plus grand.

M. le Maire, informé de la bagarre, est arrivé quand tout était fini... juste à temps pour voir le *Lapin*.

**LA PROMÈDE FLEMANDE.** — Commencons d'abord par louer sans restriction la généreuse initiative de nos jeunes gens qui ont organisé, hier, dans le théâtre de la Croix Rouge, le spectacle de la Promède flamande. Ils ont fait preuve de sensibilité et de patriotisme; ils ont voulu contribuer, par leur part, à amoindrir les conséquences du désastre qui a frappé nos chères provinces, toujours frappées sur le désespoir, sans cesse ravagée par les difficultés de la vie, avec un ardeur digne de leur âge. On ne saurait trop les féliciter.

Le but qu'ils poursuivaient, c'était faire de l'argent, beaucoup d'argent, pour les infortunés de la région de Lorraine; ils ont été satisfaits sur tout le parcours on a fait assaut de générosité et quand le but est atteint, que peut-on désirer de plus et quelles observations chargées ne tomberaient-elles pas devant le résultat obtenu ?

C'est justement parce que toutes les réflexions critiques se sont sans valeur; parce que, sans atteindre les organisateurs, elles viendraient se heurter contre un argument péroratoire : le succès, que je ne permets pas de faire une remarque sur le désordre qui a présidé à tout cela, de parcourir à regret dans le cortège, presque personne ne marchant en rang. La première apparition sur la Grande Place a été, sous ce rapport, d'un très-fâcheux effet.

Une autre observation plus grave à mon sens, c'est que l'on a envoyé à la messe, à tout cela, trop de noir, criant on dans la foule; et, en outre, toutes les sociétés avaient leurs drapeaux couverts de crêpes; le char Amouïère était en noir et les chevaux recouverts de tentures de crêpe.

C'était assez et j'affirmerai que cette note sobre et grave est mieux éveillée la fibre patriotique que cette débauche de tenture funèbre. Il ne faut pas oublier qu'une promenade n'est pas un enterrement.

Mais en voilà déjà trop sur ces petites questions de détail qui, comme je le disais en commençant, disparaissent sous le magnifique résultat de la quête.

« Je ne puis que louer et à cheval, 100 vendeuses de fleurs, le char Amouïère ont été, tous ensembles, faire une superbe recette et les Associations et les Lorrains, en recevant cette offrande, comprennent combien est vivace le sentiment qui nous attache à eux et imprévisible l'espérance de voir réunis avec nous sous le beau drapeau de la France. »

« Soit, à l'Hippodrome, grand concert pour la même œuvre. Nous avons la certitude qu'on renferme des pièces. »

P. S. — Simple question : Est-il vrai, comme on nous le dit, que pendant la promenade on ait fait la quête pour les écoles laïques ?

**GIAND MARCÉ AUX FLEURS DU 25 AVRIL.** — Le grand marché aux fleurs, organisé annuellement par le Cercle horticulteur du Nord, avec le bienveillant concours de la ville de Lille, sous la haute direction de M. le Maire, a eu lieu dimanche 25 avril, et a été une véritable fête pour les amateurs de fleurs.

Le grand marché aux fleurs, organisé annuellement par le Cercle horticulteur du Nord, avec le bienveillant concours de la ville de Lille, sous la haute direction de M. le Maire, a eu lieu dimanche 25 avril, et a été une véritable fête pour les amateurs de fleurs.

Le grand marché aux fleurs, organisé annuellement par le Cercle horticulteur du Nord, avec le bienveillant concours de la ville de Lille, sous la haute direction de M. le Maire, a eu lieu dimanche 25 avril, et a été une véritable fête pour les amateurs de fleurs.

Le grand marché aux fleurs, organisé annuellement par le Cercle horticulteur du Nord, avec le bienveillant concours de la ville de Lille, sous la haute direction de M. le Maire, a eu lieu dimanche 25 avril, et a été une véritable fête pour les amateurs de fleurs.

Le grand marché aux fleurs, organisé annuellement par le Cercle horticulteur du Nord, avec le bienveillant concours de la ville de Lille, sous la haute direction de M. le Maire, a eu lieu dimanche 25 avril, et a été une véritable fête pour les amateurs de fleurs.

Le grand marché aux fleurs, organisé annuellement par le Cercle horticulteur du Nord, avec le bienveillant concours de la ville de Lille, sous la haute direction de M. le Maire, a eu lieu dimanche 25 avril, et a été une véritable fête pour les amateurs de fleurs.

Le grand marché aux fleurs, organisé annuellement par le Cercle horticulteur du Nord, avec le bienveillant concours de la ville de Lille, sous la haute direction de M. le Maire, a eu lieu dimanche 25 avril, et a été une véritable fête pour les amateurs de fleurs.

Le grand marché aux fleurs, organisé annuellement par le Cercle horticulteur du Nord, avec le bienveillant concours de la ville de Lille, sous la haute direction de M. le Maire, a eu lieu dimanche 25 avril, et a été une véritable fête pour les amateurs de fleurs.

Le grand marché aux fleurs, organisé annuellement par le Cercle horticulteur du Nord, avec le bienveillant concours de la ville de Lille, sous la haute direction de M. le Maire, a eu lieu dimanche 25 avril, et a été une véritable fête pour les amateurs de fleurs.

Le grand marché aux fleurs, organisé annuellement par le Cercle horticulteur du Nord, avec le bienveillant concours de la ville de Lille, sous la haute direction de M. le Maire, a eu lieu dimanche 25 avril, et a été une véritable fête pour les amateurs de fleurs.

</